

CHARTÉ DE JUMELAGE

Hôtel de Ville de ROANNE, ce 26 mars 1988,

S,
simo GREGORINI, Maire de MONTEVARCHI

et AUROUX, Ancien Ministre, Député de la Loire, Maire de
ROANNE, Conseiller Général

présence des membres de la délégation de MONTEVARCHI
au Conseil Municipal de ROANNE, en exécution de la délibé-
ration de nos Conseils Municipaux,

ALLONS

officiellement le Jumelage des Villes de MONTEVARCHI et
de ROANNE,

IRMONS

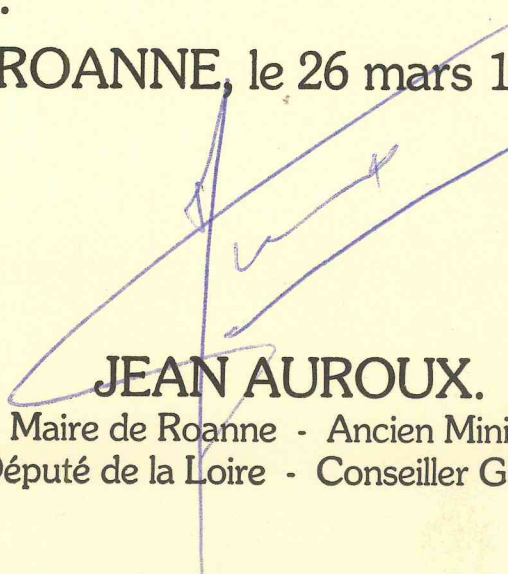
notre volonté de développer ainsi la compréhension et
l'amitié entre les populations de MONTEVARCHI et de
ROANNE,

NONS L'ENGAGEMENT :

de promouvoir nos échanges culturels, sociaux et économi-
ques,

de favoriser les contacts entre nos populations,
et d'une manière générale, de tout mettre en œuvre pour
que l'entente entre nos deux cités soit réelle et durable, et
témoigne de notre volonté de poursuivre la paix entre les
peuples et de construire l'Europe.

ROANNE, le 26 mars 1988



JEAN AUROUX.

Maire de Roanne - Ancien Ministre
Député de la Loire - Conseiller Général